Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 31 (1959)

Heft: 9

Artikel: Le Comité de l'habitat étudie le progrès technique de l'industrie du bâtiment et les problèmes que pose le coût de la construction

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124907

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sont généralement celles du Parti républicain, leurs idées et leurs habitudes sont traditionalistes. Rien d'étonnant dans ces conditions qu'ils considèrent avec suspicion des gens « différents », qu'ils les tiennent à l'écart, parfois même leur opposent une résistance active.

Les New Yorkais, par exemple, qui sont venus très nombreux ces dernières années se fixer à Middletown et dans les environs, ont non seulement introduit des façons nouvelles de vivre et de penser ; ils constituent en même temps une opposition politique puisqu'ils soutiennent le plus souvent le Parti démocrate.

Les jeunes ménages venus des grandes cités industrielles pour s'acheter une maison dans une petite ville paisible et élever leurs enfants dans un cadre agréable bouleversent aussi les formes de vie traditionnelles. C'est à cause d'eux et des nouvelles industries qui s'installent qu'on vend les propriétés agricoles pour y construire des quartiers d'habitation ou des usines. Pour les vieux Middletowniens, il est vexant que ces « petits jeunes » exigent de nouvelles et de meilleures écoles, car aux Etats-Unis, dans chaque district scolaire autonome, c'est aux électeurs qu'il appartient de décider de la création de nouveaux établissements et des moyens propres à les financer.

Une émission de bons pour les nouvelles écoles, l'installation d'égouts ou de l'éclairage urbain dans un quartier neuf, une campagne en faveur de l'industrie : ce sont là quelques-uns des problèmes nouveaux, des idées nouvelles soulevés par des gens nouveaux et qui font aujourd'hui partie de la vie courante à Middletown, USA... (Unesco.)

Nations Unies

Le Comité de l'habitat étudie le progrès technique de l'industrie du bâtiment et les problèmes que pose le coût de la construction

La série de réunions pour l'étude de l'habitat, organisées sous les auspices du Comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe du 15 au 23 juin 1959, a été consacrée pour une grande part à l'examen des problèmes concernant la réduction du coût de la construction et l'augmentation de la productivité dans l'industrie du bâtiment. Le comité a examiné la version provisoire d'une enquête sur les incidences des mesures prises par les gouvernements pour favoriser le progrès technique de l'industrie du bâtiment et réduire le coût de la construction. Les 17 et 18 juin s'est tenue une réunion spéciale sur les progrès réalisés dans l'industrie du bâtiment en matière de normalisation, et sur leurs incidences sur le commerce international. A cette réunion assistaient plus d'une centaine de délégués, représentant vingt-sept pays et dix organisations internationales. Les délégations nationales comprenaient, outre des fonctionnaires gouvernementaux, des experts de l'industrie du bâtiment, des fabricants de matériaux de construction et des représentants des professions connexes. Une documentation abondante avait été préparée pour cette réunion avec le concours de presque tous les pays européens, qui avaient envoyé des monographies nationales, et de nombreuses organisations internationales [1]. Des communications avaient en outre été élaborées par des experts rapporteurs et par le secrétariat. La réunion avait pour objectifs principaux :

a) de dresser un bilan des efforts faits par les gouvernements, l'industrie du bâtiment et les professions intéressées pour favoriser la normalisation ;
b) d'illustrer les tendances et les faits nouveaux par des exemples précis de résultats particulièrement heureux obtenus par divers pays et diverses branches d'activité dans l'application de la normalisation ;
c) de montrer comment la normalisation, quant à la qualité et aux dimensions, peut encourager le développement des échanges internationaux de matériaux et d'éléments de construction.

Les conclusions et recommandations de cette réunion ont été présentées au Comité de l'habitat dans un rapport et groupées sous trois grandes rubriques : normalisation sur le plan national, normalisation sur le plan international, développement du commerce international de matériaux et d'éléments de construction. Des recommandations soulignaient l'importance de

[1] Nous avons publié ici même (N° 5/1959) la monographie présentée par la Suisse et une note de l'Union internationale des architectes (Réd.).

la normalisation pour réduire le coût de la construction, ainsi que le rôle que les pouvoirs publics peuvent jouer en encourageant son application dans la construction d'habitations. Les moyens dont les gouvernements disposent pour développer l'application de normes dans les programmes de construction qui relèvent directement d'eux ont été tout particulièrement mis en valeur. Parmi les nombreuses recommandations qui visaient de nouvelles initiatives ou des enquêtes à l'échelon international, il en était une à laquelle les participants à la réunion sont convenus de donner immédiatement suite : il s'agissait de réunir un symposium d'experts qui rédigerait les règles à suivre pour définir les dimensions des grands éléments utilisés dans la construction des habitations. Les procès-verbaux de la réunion ont été publiés par le secrétariat dans le courant de l'été. La réunion était présidée par M. V. Cervenka (Tchécoslovaquie), directeur de l'Institut de recherches sur le bâtiment et l'architecture. M. G. Blachère (France), directeur du Centre scientifique et technique du bâtiment, faisait office de rapporteur général. Les autres rapporteurs étaient : M. G. Ciribini (Italie), professeur à l'Ecole polytechnique de Milan ; M. K. Heiberg (Norvège), directeur de l'Association norvégienne de normalisation ; M. S. Janichi (Pologne), du Ministère de l'administration communale ; M. J. Paquay (Belgique), administrateur de l'Institut national du logement ; M. P. Blokhine (URSS), architecte et membre correspondant de l'Académie de construction et d'architecture ; M. G. Gradov (URSS), directeur de l'Institut de recherche scientifique du bâtiment public.

Le rapport sur l'incidence des mesures prises par les gouvernements pour favoriser le progrès technique de l'industrie du bâtiment et réduire le coût de la construction est une étude de vaste envergure. Il suffit de consulter la table des matières pour se faire une idée de son ampleur. Les trois premiers chapitres analysent l'évolution des coûts et des prix, l'organisation de la demande, l'organisation et la structure de l'industrie du bâtiment. Le quatrième chapitre renferme un examen général des facteurs qui influent sur l'évolution technique de l'industrie du bâtiment, où sont analysées les questions suivantes : méthodes traditionnelles et non traditionnelles de la construction, mécanisation, organisation du processus de la production, formation du personnel, évolution dans le domaine des matériaux de construction, évolution dans le domaine de la typification et de la normalisation, tendance en ce qui concerne la conception des logements, décomposition du coût de la construction et évolution de la productivité. Le cinquième chapitre a trait à l'application pratique de la recherche scientifique. Enfin, le sixième chapitre renferme les conclusions et recommandations principales. Le rapport, sous sa forme définitive, sera publié au début de l'automne.

Fidèle à une tradition bien établie, le comité a examiné les tendances et politiques européennes du logement en 1958, à partir de la version provisoire d'un rapport rédigé par le secrétariat et qui paraîtra plus tard dans l'année sous sa forme définitive. Une partie de ce rapport est consacrée à un exposé plus complet, dans une perspective plus longue, de la question que posent les politiques et programmes de suppression des taudis.

Une autre question étudiée par le comité avait trait à l'utilisation de l'espace dans les logements. Le comité disposait d'un rapport provisoire préparé par le rapporteur principal, M. Blackshaw (Royaume-Uni), en consultation avec M. Lebegge (Belgique) et M. Blokhine (URSS) et avec le concours de M. L. de Vestel (Union internationale des architectes). Plus d'une centaine de plans de logements sont reproduits dans une annexe au rapport qui sera publié à la fin de l'année.

Les membres du comité se sont mis d'accord pour inscrire à leur programme de travail un certain nombre de projets nouveaux. Le plus important concerne une enquête sur place touchant les aspects des coûts de construction. Un autre a trait à une modernisation possible des règlements régissant la construction. Le comité a également arrêté des mesures pour organiser, l'année prochaine, le premier d'une série de cycles d'étude à l'intention des pays moins industrialisés et en voie de développement. A l'issue de la session, une cinquantaine de délégués, sur l'invitation du Gouvernement de l'URSS, sont partis pour un voyage d'étude de deux semaines à Kiev, Léningrad et Moscou.

Participants

Ont participé à cette session des représentants des pays suivants : Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Pologne, République fédérale d'Allemagne, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques et Yougoslavie. Israël était représenté à titre consultatif conformément au paragraphe 11 du mandat de la Commission économique pour l'Europe. Les institutions spécialisées suivantes étaient représentées : Organisation internationale du travail (OIT) et Organisation mondiale de la santé (OMS). Les organisations internationales non gouvernementales suivantes étaient également représentées : Centre international d'aménagement des territoires (ICPRD), Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC), Conseil international du bâtiment pour la recherche, l'étude et la documentation (CIB), Fédération internationale du bâtiment et des travaux publics (FIBTP), Fédération syndicale mondiale (FSM), Union européenne des constructeurs de logements, section privée (UECL), Union internationale de la propriété foncière bâtie (UIPFB), Union internationale des architectes (UIA), Union internationale des organismes familiaux (UIOF).

M. C. Bonnome (France) et M. V. Cervenka (Tchécoslovaquie) ont été élus respectivement président et vice-président, à l'unanimité. (Unesco.)